



**Salle Des Sports Maurice Pichon - Complexe sportif de la Preille
rue de la 9ème DIC 54 580 Auboué**

Compétition : TOUR 1 NORD **Catégorie :** U13 Féminines
DATE : samedi 17 décembre 2022 **Lieu :** AUBOUE



GROUPE 1
JARNY 1
JARNY 2
VOFC 1
GODBRANGE 1
GORCY-COSNES 1



DELEGUES	FORFAIT
BAZZO	VOFC
RABOT	

PRESENTATION DES LICENCES OBLIGATOIRE (COPIES PAPIER EXTRAITES DE FOOTCLUBS AVEC PHOTOS OU LOGICIEL COMPAGNON)

PRESENCE DES EQUIPES OBLIGATOIRE AU MOINS 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE LEUR PREMIER MATCH

Les équipes doivent se munir d'un jeu de chasubles (obligatoire pour les remplaçants sur le banc)

Les joueurs doivent porter des baskets spécifiques futsal ou des baskets à semelles blanches

Rappel règlement futsal : Article 6 – Coups francs directs à partir de 4 fautes cumulées si la durée de la rencontre est inférieure ou égale à 15 minutes

N°	Heure	G/ph	Rencontres : 1 X 15 minutes	Scores	Tirs au but	Fautes	Avertissements	Expulsions
1	14:00	G 1	JARNY 1 - JARNY 2	2 - 0	-	0 - 1	-	-
2	14:18	G 1	VOFC 1 - GODBRANGE 1	0 - 3	-	0 - 0	-	-
3	14:36	G 1	GORCY-COSNES 1 - JARNY 2	1 - 0	-	1 - 0	-	-
4	14:54	G 1	JARNY 1 - VOFC 1	3 - 0	-	0 - 0	-	-
5	15:12	G 1	GODBRANGE 1 - JARNY 1	7 - 0	-	1 - 1	-	-
6	15:30	G 1	VOFC 1 - GORCY-COSNES 1	0 - 3	-	0 - 0	-	-
7	15:48	G 1	JARNY 2 - GODBRANGE 1	0 - 5	-	0 - 1	-	-
8	16:06	G 1	GORCY-COSNES 1 - JARNY 1	3 - 0	-	1 - 1	-	-
9	16:24	G 1	JARNY 2 - VOFC 1	3 - 0	-	0 - 0	-	-
10	16:42	G 1	GODBRANGE 1 - GORCY-COSNES 1	3 - 1	-	2 - 0	-	-

GODBRANGE 1 , GORCY-COSNES 1 et JARNY 1 sont qualifiés pour la finale du département (1 seule équipe par club) à Jarny le 15 JANVIER 2023

Article 7 – Classement

7.1. Catégorie Seniors à U13

- Match gagné à la fin du temps réglementaire 4 points
- Match gagné suite à l'épreuve des tirs au but 2 points
- Match perdu suite à l'épreuve des tirs au but 1 point
- Match perdu à la fin du temps réglementaire 0 point
- Match perdu par forfait * - 1 point, score du forfait 3 - 0

* Application de(s) l'amende(s) prévue(s) au statut financier du District.

En cas d'égalité entre plusieurs équipes, il est tenu compte dans l'ordre suivant :

1. des points obtenus lors des matches joués entre les équipes ex-æquo
2. de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matches joués entre les équipes ex-æquo
3. du plus grand nombre de buts marqués lors des matches joués entre les équipes ex-æquo
4. de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés au cours de l'ensemble des matches joués dans la poule
5. du plus grand nombre de buts marqués au cours de l'ensemble des matches joués dans la poule
6. du plus petit nombre de buts encaissés au cours de l'ensemble des matches joués dans la poule

Règlement consultable sur le site du district :

<https://meurtheetmoselle.fff.fr/wp-content/uploads/sites/56/bsk-pdf-manager/038efef3aea7a1a74c0017903a6e483.pdf>

CLASSEMENT FINAL GROUPE 4	
1 ^{er}	GODBRANGE 1
2 ^{ème}	GORCY-COSNES 1
3 ^{ème}	JARNY 1
4 ^{ème}	JARNY 2
5 ^{ème}	VOFC 1